

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS

CHAMPIONNATS DE FRANCE

BEACH TENNIS 2024

DOSSIER
DE PRESSE



PHASE FINALE -
SENIORS, SENIORS
+45 ANS ET U14-U18
PLAGE DE L'HÔTEL DE VILLE -
PALAVAS-LES-FLOTS -
LIGUE OCCITANIE

15^E ÉDITION



Du 21 au 24 août 2024



SANDEVER



G-HEAT



waterdrop

PLUS D'INFOS SUR FFT.FR



CHAMPIONNATS
DE FRANCE
BEACH TENNIS

SOMMAIRE

03 Palavas-les-Flots, acte II

04 Le palmarès de l'épreuve

LES INFORMATIONS PRATIQUES

06 Le site

06 Le programme prévisionnel

06 Le juge-arbitre

07 Le format des rencontres

07 Les balles utilisées

08 Les équipes qualifiées

LE BEACH TENNIS

12 Historique

13 Le beach tennis aujourd'hui

14 Le règlement sportif des championnats de France de beach tennis 2024

16 Les règles du jeu du beach tennis

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024

Palavas-les-Flots, acte II

La plage de l'Hôtel de Ville, à Palavas-les-Flots, accueillera, pour la deuxième année consécutive, la phase finale des championnats de France de beach tennis. Cette édition 2024 se déroulera du 21 au 24 août.

Cette 15^e édition des championnats de France de beach tennis, dont G-Heat (vêtements techniques rafraîchissants), Sandever (équipementier) et Waterdrop (hydratation facile et fruitée) sont partenaires, s'annonce passionnante. Les meilleurs.es joueurs.euses français.es de la discipline dans les catégories seniors, seniors +45 ans et jeunes (U14 et U18) seront en effet présents à Palavas-les-Flots pour tenter de décrocher le titre national tant convoité.

Dans le tournoi seniors masculin, la paire composée de Nicolas Gianotti, n° 1 mondial, et de Mathieu Guegano sera l'une des grandes favorites pour le titre. Nicolas Gianotti, sacré en 2021 et 2022, a pour objectif de décrocher une troisième couronne dans cette épreuve. Le duo réunionnais devra cependant se méfier des champions de France en titre, Paul Gotarda et Maxime Moretto (Nouvelle-Aquitaine), qui tenteront de réaliser le doublé. Les équipes Antoine Thumy - Pierre Tutin (ligue Île-de-France), Noam Murciano - Hugo Castellano (ligue Occitanie) ou encore Tery Bray - Benjamin Tessanne (ligue de La Réunion) pourraient bien également tirer leur épingle du jeu.

Chez les dames, Marie-Ève et Mathilde Hoarau, tenantes du titre, viseront un sixième trophée lors de ces championnats de France, après 2011, 2012, 2014, 2015 et 2023. Les Réunionnaises auront néanmoins fort à faire pour conserver leur bien. La concurrence s'annonce en effet particulièrement relevée cette année. Les équipes Anne-Charlotte Bigot - Coline Arnould (ligue Île-de-France), Séverine Bouchacourt - Camille Germain (ligue Pays de la Loire), Océane Gomez - Anne-Cécile Favreau (ligue de Guadeloupe) et Maëlle Hibon - Camille Corenthy (ligue de Bourgogne-Franche-Comté) seront également prétendantes à la victoire finale.

À noter que cette année, une nouvelle catégorie seniors +45 ans sera au programme de cette phase finale des championnats de France de beach tennis.

Enfin, les catégories U14 et U18 permettront au public de découvrir les futurs champions de cette discipline spectaculaire.

LE PALMARÈS DE L'ÉPREUVE SENIORS

DOUBLE MESSIEURS

	Vainqueurs
2009	Clavery - Jouque (REU)
2010	Clavery - Jouque (REU)
2011	Bourse - Samaran (LAN)
2012	Bang - Hervé (REU)
2013	Jannel - Pont (CBBL)
2014	Bang - Courtois (PRO)
2015	Placide - Porry (GUA)
2016	Bourse - Courtois (LAN)
2017	Gros - Leruste (ESS)
2018	Guegano - Irigaray (NVA)
2019	Leruste - Quilici (NVA)
2020	Annulé en raison de la crise sanitaire
2021	Gianotti - Say (REU)
2022	Gianotti - Irigaray (REU)
2023	Gotarda - Moretto (NVA)

DOUBLE DAMES

	Vainqueurs
2009	Flamain - Guilbon (REU)
2010	Flamain - Guilbon (REU)
2011	Hoarau - Hoarau (REU)
2012	Carien - Labrit (GUA)
2013	Hoarau - Hoarau (REU)
2014	Hoarau - Hoarau (REU)
2015	Hoarau - Hoarau (REU)
2016	Henuzet - Rousseau (BRE)
2017	Coll - Vadel (REU)
2018	Garnier - Vadel (REU)
2019	Coll - Vadel (REU)
2020	Annulé en raison de la crise sanitaire
2021	Bray - Garnier (REU)
2022	Jamais - Mannarino (REU)
2023	Hoarau - Hoarau (REU)



INFORMATIONS PRATIQUES

Le site

Les championnats de France de beach tennis se déroulent sur la plage de l'Hôtel de Ville à Palavas-les-Flots (ligue Occitanie). Palavas-les-Flots est une station balnéaire située dans le département de l'Hérault. Les spectateurs pourront également profiter de courts dédiés à la découverte du beach tennis.

Le programme prévisionnel (épreuves seniors, +45 ans et U14/U18)

MARDI 20 AOÛT 2024

- Tirage au sort vers 18h-18h30 sur site.

MERCREDI 21 AOÛT

- Premier tour et matchs de classement pour les catégories seniors, +45 ans et U14/U18.

JEUDI 22 AOÛT

- Huitièmes de finale et matchs de classement pour les catégories seniors, +45 ans et U14/U18.

VENDREDI 23 AOÛT

- Matinée : quarts de finale et matchs de classement pour les catégories seniors, +45 ans et U14/U18.
- Après-midi : demi-finales et matchs de classement pour les catégories seniors, +45 ans et U14/U18.

SAMEDI 24 AOÛT

- Finales et matchs de classement pour les catégories seniors, +45 ans et U14/U18.

Le juge-arbitre

Le juge-arbitre du tournoi est Jean-Christophe Conry. Vincent Mengin et Jérôme Lopez sont juges-arbitres adjoints.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les balles

Sandever BTB 900

Le format des rencontres

Tous les matchs sont disputés en deux manches gagnantes, jeu décisif dans les deux premières manches et super jeu décisif en dix points en cas d'égalité à une manche partout. Ce format s'accompagne de l'application du « no ad », appelé également « point décisif » (à 40A, le point suivant est décisif), dans tous les jeux.



LES ÉQUIPES QUALIFIÉES SENIORS

Seniors dames

1. Anne-Charlotte Bigot / Coline Arnould (IDF)*
2. Corentine Bodin / Pauline Mannarino (IDF)**
3. Séverine Bouchacourt / Camille Germain (PDL)*
4. Maëlle Hibon / Camille Corenthy (BFC)*
5. Coline Maron / Julie Baillif (NVA)*
6. Mairé Bray / Delphine Hoang (REU)**
7. Océane Gomez / Anne-Cécile Favreau (GUA)*
8. Marie-Eve Hoarau / Mathilde Hoarau (REU)*
9. Carole Barat / Karine Perez (OCC)*
10. Amandine Renault / Claudia John (COR)**
11. Ivanah Ortole / Blandine Populaire (NVA)**
12. Kim Lowitz / Morgane Santarelli (PACA)**
13. Marine Dagorne / Stéphanie Bacquier (GUA)**
14. Virginie Pierron / Sandra Bucheton (BFC)**
15. Virginie Papaceit / Céline Farrugia (COR)*
16. Mariangela Dalla Longa / Julie Labrit (GUA)**
17. Christelle Duglos / Manuela Amiard (PACA)*
18. Fanny Magreault / Valentine Nicolas (IDF)**
19. Alizée Page / Mohéa Payet (REU)**
20. Malia Calvet / Barbara Vangrevelinghe (ARA)*
21. Betty Roger / Fanny Radet (CVL)**
22. Camille Annycke / Marilou Cortesi (HDF)**
23. Lucie Debacker / Amélie Desgobert (HDF)**
24. Charlotte Beuve / Anna Glaizal (OCC)**
25. Flavie Requier / Clara Thepaut (COR)**
26. Claudie Delaballe / Hanae Antonetti (GUA)**
27. Elodie Allimann / Vanessa Remark (BRE)*
28. Marie Pottier / Camille Comble (HDF)*
29. Sophie Talazac / Tessa Lesage (MAR)*
30. Cloé Monnet / Stéphane Delage (CVL)*
31. Laure Chardin / Lena Geffray (GE)*
32. Maïté Sire / Aurélie Berdou (GUY)*

* équipe qualifiée - championne de ligue

** équipe repêchée

LES ÉQUIPES QUALIFIÉES SENIORS

Seniors messieurs

1. Nicolas Gianotti / Matthieu Guegano (REU) Wild-Card
2. Paul Gotarda / Maxime Moretto (NVA)*
3. Noam Murciano / Hugo Castellano (OCC)*
4. Antoine Thumy / Pierre Tutin (IDF)*
5. Téry Bray / Benjamin Tessanne (REU)*
6. Erwann Gentric / Benjamin Saubion (OCC)**
7. Régis Courtois / Tom Lamort (OCC)**
8. Matheo Lannoy / Alexis Simon (HDF)*
9. David Mottin / Mathieu Besseyre (OCC)**
10. Loïc Romieu / Rémi Brémond (ARA)*
11. Arthur Bezombes / Yohann Bervas (GUA)*
12. Nicolas Latrille / Giovanni Romeo (REU)**
13. Alban Maarouf / Mouïs Jouan (BFC)**
14. Loïc Aillaud / Léo Poujade (PACA)*
15. Tancrede Armand / Lilian Iribarne (IDF)**
16. Florent Naboudet / Sébastien Villetard (BFC)*
17. Kévin Deconnick / Guillaume Sin (REU)**
18. Constantin Brouard / Bruno Maignan (PDL)*
19. Paul-Emmanuel Gombert / Alain Franc (CVL)*
20. Brice Massal / Benoît Catherin Marcel (COR)*
21. Benjamin Jollois / Thierry Tonnelier (GUA)**
22. Sandro Lena / Julien Teuffot (IDF)**
23. Xavier Bezy / Flavien Despeisse (ARA)**
24. Gérard Petapermal / Marouane Idrissi (GUA)**
25. Nicolas Goldman / Pierre Aubailly (CVL)**
26. Thomas Annycke / Guillaume Grimbert (HDF)**
27. Sébastien Pierron / Mickaël Bucheton (BFC)**
28. Baptiste Leclerc / Bruno Leclerc (BRE)*
29. Vincent Deloge / Lucas Berny (MAR)*
30. Barthélémy Attanasio / Wilfried Hilde (GUY)*
31. Rodrigue Sebire / Thomas Leconte (NOR)*
32. Romain Zappa / Régis Zappa (GE)*

* équipe qualifiée - championne de ligue

** équipe repêchée

LES ÉQUIPES QUALIFIÉES SENIORS

Seniors dames +45 ans

1. Anne-Sophie Robin / Laure Savourat (IDF)*
2. Laurence Delaporte / Sabrina Goubard (GUA)*
3. Christine Goyal / Anne-Cécile Metaireau (PDL)*
4. Patricia Bermiron / Caroline Toutain (MAR)*
5. Cécile Benoit / Christine Endel (PACA)*
6. Emmanuelle Macouillard / Laure Teyssendier (REU)**
7. Marie-Pierre Grimaldi / Ingrid Testa (GUA)**
8. Géraldine Guilbon / Stéphanie Gazzo (REU)*
9. Magali Gouin / Rosemarie Chatelain (PACA)**
10. Amélie Denece / Audrey Merlin (IDF)**
11. Hélène Turibe / Natacha Dellard (COR)*
12. Stéphanie Laudet / Sabine Sauvêtre (BFC)*
13. Céline Thepaut / Caroline Barthe (COR)**
14. Emmanuelle Landier / Isabel Folcher (NVA)*
15. Anne Martel / Stéphanie Faucher (ARA)*
16. Adeline Burguière / Florence Rouessac (OCC)*
17. Hélène Laforce / Madeleine Schub (CVL)*
18. Nathalie Ortis / Nathalie Camus (BRE)*

Seniors messieurs +45 ans

1. Eric Alix / Jean-Baptiste Requier (COR)*
2. Stéphane Tissard / Frédéric Thepaut (COR)**
3. Thierry Lorcy / David Haie (BRE)*
4. Christophe Bland / Jean-Yves Toutain (MAR)*
5. Yoan Dourouguin / Germain Bersac (REU)*
6. Denis Poujade / Olivier Krebs (PACA)*
7. Yoann De Goyon / Fabrice Dubois (IDF)**
8. William Diaz / Jacques Thibault (GUA)*
9. Jérôme Busato / Nicolas Bailly (IDF)*
10. Dimitri Frappart / Yannick Roger (BFC)*

* équipe qualifiée - championne de ligue

** équipe repêchée

LES ÉQUIPES QUALIFIÉES SENIORS

- 11. Eric Durand / Maxime Lahondes (NVA)*
- 12. Grégory Mathurin / Olivier Samaran (OCC)*
- 13. Jean-Paul Descobert / Matthieu Denis (HDF)*
- 14. Jérôme Boissay / Eric Pichereau (CVL)*
- 15. Sébastien Stalter / Boris N'Guyen Van Ky (GUY)*
- 16. Didier Thery / David Temple (PDL)*
- 17. Karim Chauvin / Van Thuc Le (ARA)*
- 18. Guillaume Picot (NOR) / Christophe Syffert (NOR)*

* équipe qualifiée - championne de ligue

** équipe repêchée



LES ÉQUIPES QUALIFIÉES U14 FILLES

1. EVA TISSARD / LOU LILA LAURE TESTA (COR)*
2. LOUISE DUCHEMIN / CLÉMENTINE DUCHEMIN (HDF)*
3. SARAH PIERRON / LUCY NABOUDET (BFC)*
4. EMILIE MAYSOUNAVE / CAMÉLIA LAPEYRE (OCC)*
5. ANGÈLE TURIBE / NOÉMIE LENOIR PAPACEIT (COR)**
6. CHANELLE DUPUY / THELMA LARRUE (REU)*
7. ALYZÉE PETAPERMAL / MICHÈLE TERRO (GUA)**
8. MAËLYS FARLOT / MARGOT BRUNEL (GUA)*
9. CHARLOTTE FOUCHARD / ELISA SEBILLAUT (BFC)**
10. LOANE ROUSSEL / NOOR SABRI (PACA)*
11. ENORA SOREL / INÈS RIVEROS LOPEZ (BRE)*
12. LAURAROSE KURSCHAT / LOUNA BERVAS (GUA)**
13. JULIA GAUTIER / LILY DUVERNE (PACA)**
14. CHERELLA ROUSSEL / EMMY JULIEN (ARA)*
15. AMY DECARPENTRIE / CHAÏLIE BLAND-MURCIANO (MAR)*

* équipe qualifiée - championne de ligue

** équipe repêchée



LES ÉQUIPES QUALIFIÉES U14 GARÇONS

1. Kenaël Navarre / Axel Dunom (OCC)*
2. Néo Lefebvre Merlier / Germain Bonte (HDF)*
3. Jonas Cappelaere / Jules Lamort (GUA)*
4. Mathis Futhazar / Valentin Chazel (REU)*
5. Maxime Greiller / Adrian Vastel (COR)*
6. Tom Despeisse / Lou Serran Blanchard (ARA)*
7. Lounan Tibo Binet / Maoré Schmitt (REU)**
8. Teva Francillon / Melvynn Mithra (REU)**
9. Neil Clergue / Louis Bonnafous (OCC)**
10. César Sylvestre / Andréa Mignot (BFC)**
11. Titouan Vannier / Mathias Bigot (PDL)*
12. Ulysse Beal Charles / Jules Martin-Guarrigue (PACA)*
13. Samuel Mazerolles / Arnaud Astruc (OCC)**
14. Augustin Grave / Auguste Martinez (BFC)*
15. Paul Appy / Corentin Fauvel (PACA)**
16. Gaspard Phelip / Sacha Despres (BRE)*
17. Martin Rey / Soren Le Jolly Ortholan (NVA)*
18. Noah Truffert / Marius Rouxel (NOR)*

* équipe qualifiée - championne de ligue

** équipe repêchée

LES ÉQUIPES QUALIFIÉES U18 FILLES

1. Téha Begnis / Enola Hochdoerffer (REU)*
2. Jade Guinde / Amélie Thiant (MAR)**
3. Myrtille Koumba / Corail Covini (MAR)*
4. Charlotte Martinez / Charlotte Claudel (GUA)*
5. Maya Retali / Emma Retali (REU)**
6. Kalimaé Denece / Charlotte Nicolas (IDF)*
7. Anaëlle de Sainte Claire / Solenn Jordaens (BRE)*
8. Meyli Navarre / Lucine Breitenstein (OCC)*
9. Léane Thepaut / Clara Bot (OCC)**
10. Julia Bonnet / Gabrielle Roche (PACA)*
11. Lauryne Descobert / Charlotte Czernik (HDF)*
12. Charlotte Denis / Lucie Carré (HDF)**
13. Mya Yvanna Rivat / Marie Gérard (REU)**
14. Oriane Mesnard / Giulia Castello (COR)*
15. Eva Krebs / Léa Krebs (PACA)**
16. Nihyla Petapermal / Maëlys Gourpil (GUA)**
17. Vikky Thomas / Annaëlle Ambrois (PDL)*
18. Chloé Gimenez / Lila Pilard Arribas (OCC)**
19. Fantine Delanchy / Alice Normand (HDF)**
20. Juliette Roger / Léane Precy (BFC)*
21. Aurore Lahondes / Clara Lahondes (NVA)*
22. Thaïs Darfeuil / Anaïs Chivot (ARA)*
23. Noa Acquart / Anaïs Papillon (NOR)*

* équipe qualifiée - championne de ligue

** équipe repêchée

LES ÉQUIPES QUALIFIÉES U18 GARÇONS

1. Tiago Andreoletti / Shetone Covini (GUA)*
2. Timothé Koumba Boutin / Robin Bot (OCC)*
3. Kenny Bouny-Questel / Eliam Giordano (MAR)*
4. Louis Bepoldin / Lucas Busato (IDF)*
5. Thomas Portolleau / Edgar Tronc (REU)*
6. Jules Maysounave / Thibaud Nadal (OCC)**
7. Armand Olivez / Ferdinand Morin (HDF)*
8. Noa Thepaut / Thomas Bonnafous (COR)**
9. Willan Dolmin / Mathys Dolmin (GUA)**
10. Léonard Nicolas / Mathis Poublet (IDF)**
11. Paul Naboudet / Jules Beauvalot (BFC)*
12. Titouan Robert-Teyssendier / Louis Peinado Girard (REU)**
13. Noah Say / Loris Hoareau (REU)**
14. Axel Cathala / Clovis Denece (IDF)**
15. Thomas Robert / Nathan Rioux (ARA)*
16. Léo Guillerm / Aristide Fourcade (GUA)**
17. Maxim Micouveau / Ilan Olive (OCC)**
18. Corentin Eustache / Raphaël Menard (PDL)**
19. Liam Naveos / Kyle Ruyet (BRE)*
20. Fabio Guilloux / Lukas Raffaelli (COR)*
21. Léo Bivaud / Victor Vercelletto (PDL)*
22. Maxime Pepin / Anton Benedetti (CVL)*
23. Louis Limasset / Marius Guidi (PACA)*
24. Gabriel Jouin / Titouan Bertrand (NOR)*

* équipe qualifiée - championne de ligue

** équipe repêchée

LE BEACH TENNIS

Historique

Le beach tennis a vu le jour en Italie où sont apparus les premiers terrains dans la province de Ravenne, en 1978, pour ensuite être introduit aux États-Unis, au Brésil et maintenant dans un grand nombre de pays tels que l'Australie, la Belgique, l'Espagne, etc.

Aujourd'hui, le Brésil occupe, derrière l'Italie, le haut du classement mondial tant chez les hommes que chez les femmes. D'autres pays, comme la France, la Russie ou le Japon sont également de plus en plus présents. On estime le nombre de joueurs à dix millions dans le monde.

En 2006, la Fédération Internationale de Tennis (ITF) a établi les règles de cette discipline.

L'ITF est l'entité de référence pour le beach tennis au niveau mondial et, de ce fait, régit les fédérations nationales de tennis qui en organisent la pratique.

Depuis 2007, Tennis Europe organise les championnats d'Europe de la discipline en appliquant les règles établies par l'ITF.

À son tour, la FFT intègre en 2008 le beach tennis dans ses statuts lors de son assemblée générale. Cette nouvelle discipline devient alors un axe de développement de la pratique du tennis au sein de la FFT.



LE BEACH TENNIS

Aujourd'hui

Le Français Nicolas Gianotti occupe la 1^{re} place mondiale depuis plus d'un an maintenant.

La France compte trois autres représentants dans le Top 50, avec Théo Irigaray (22^e), Mathieu Guegano (23^e) et Guillaume Leruste (42^e).

Les Italiens, quant à eux, trustent six des dix premières places du classement mondial ITF de beach chez les dames, et trois des dix premières chez les messieurs (cf. classements ITF de beach, 29 juillet 2024). Le Brésil est également une nation forte du beach tennis avec trois représentants dans le Top 10, chez les dames comme chez les messieurs.

En France, le beach tennis est par ailleurs solidement implanté à La Réunion, qui a organisé en 2005 le premier Open international de beach tennis.

La France compte actuellement neuf joueuses dans le Top 100 mondial (au classement du 29 juillet 2024). Il s'agit de Maïré Bray (23^e), Lola Barrau (25^e), Coline Arnould (48^e), Anne-Charlotte Bigot (48^e), Marie-Ève Hoarau (50^e), Mathilde Hoarau (51^e), Lisa Jamais (73^e), Corentine Bodin (91^e) et Pauline Mannarino (91^e).

Chez les messieurs, huit joueurs font partie du Top 100 mondial : Nicolas Gianotti (1^{er}), Théo Irigaray (22^e), Mathieu Guegano (23^e), Guillaume Leruste (42^e), Paul Gotarda (52^e), Maxime Moretto (68^e), Ugo Quilici (87^e) et Tery Bray (86^e).

En France, la pratique du beach tennis est en plein essor. La Fédération Française de Tennis comptabilise près de 40 000 pratiquants et plus de 4 000 compétiteurs (2 500 hommes et 1 500 femmes).

LES ASPECTS RSE

Ces championnats de France 2024 se veulent soucieux des aspects environnementaux, économiques et sociaux. C'est pourquoi certaines précautions ont été prises afin d'en faire un événement des plus responsables.

POUR LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- Proposer, dans la mesure du possible, une alimentation de proximité.
- Proposer une mobilité responsable et durable en incitant à l'utilisation des transports en commun, au covoiturage et en réduisant l'usage des voitures navettes au minimum.
- Réduire au maximum l'utilisation de plastiques à usage unique, notamment en mettant à disposition une fontaine à eau ainsi que des gourdes à l'ensemble des participants.
- Mettre à disposition des systèmes de collecte des déchets différenciés afin de valoriser les déchets recyclables.
- Respect des sites naturels.

POUR AGIR POUR UNE ÉCONOMIE PLUS RESPONSABLE

- Privilégier des achats et des acteurs économiques locaux.

POUR INFORMER, SENSIBILISER ET FORMER

- Gestion responsable des bénévoles et des volontaires.
- Sensibilisation à la démarche écoresponsable (tri).

LE RÈGLEMENT SPORTIF DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BEACH TENNIS 2024

Les championnats de France de beach tennis comprennent :

- une épreuve seniors de double dames ;
- une épreuve seniors de double messieurs ;
- une épreuve seniors +45 ans de double dames ;
- une épreuve seniors +45 ans de double messieurs ;
- une épreuve U14 de double filles ;
- une épreuve U14 de double garçons ;
- une épreuve U18 de double filles ;
- une épreuve U18 de double garçons.



LE RÈGLEMENT SPORTIF DES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE BEACH TENNIS 2024

Les championnats de France 2024

Les championnats de France se déroulent en 2 phases :

- une phase régionale organisée par chacune des 18 ligues, avec une date butoir : le week-end du 22 et 23 juin 2024 ;
- une phase nationale regroupant 32 équipes messieurs et 32 équipes dames pour les seniors (19 ans et plus) les 21, 22, 23 et 24 août 2024, qui se joue à Palavas-les-Flots (Occitanie).

Les championnats de France seniors se déroule sous la forme d'un tournoi multi-chances à 32 équipes (toutes les équipes sont classées de 1 à 32 à l'issue des championnats).

Modalités de qualification :

- les 18 équipes championnes de ligue sont qualifiées ;
- 14 places supplémentaires sont attribuées en fonction du poids de l'équipe.

Les formules sportives des championnats de France jeunes U14 et U18 sont déterminées ultérieurement, en fonction du nombre total d'équipes inscrites par tableau (âge et sexe).

La tenue vestimentaire

Pour les championnats de France et les championnats de ligue, les joueuses doivent porter un débardeur ou une brassière et un short ou un shorty. Les joueurs doivent être vêtus d'un débardeur ou d'un tee-shirt et d'un short. Pour les championnats de France, la FFT préconise que les joueurs.euses d'une même équipe soient vêtus.e.s de façon homogène avec le nom de la ligue inscrit dans le dos.

LES RÈGLES DU JEU DE BEACH TENNIS

1. LE TERRAIN mesure 16 m de longueur pour 8 m de largeur, lignes comprises. Un recul de 2 mètres minimum doit être prévu derrière la ligne de fond de court et un mètre de chaque côté dans la largeur.

Un terrain de beach tennis est composé de sable de quartz, aussi plat que possible, sans cailloux, coquille ou toute autre irrégularité, de poteaux de filet, d'un filet et de lignes plastiques.

a) Les poteaux sont arrondis et lisses, d'une hauteur comprise entre 1,80 m et 2,55 m. Ils se fixent sur des fourreaux scellés ou en embrases amovibles à enterrer dans le sable.

b) Le filet : les mesures standard d'un filet de beach tennis sont de 8,50 m de long sur 1 m de large lorsque celui-ci est tendu verticalement au-dessus de l'axe central du terrain. Il est fait en mailles carrées de 45 mm de côté. Le filet doit être à une hauteur de 1,70 m.

c) Les lignes délimitent le terrain, elles font généralement 50 mm de large et sont constituées de ruban résistant.

2. LA RAQUETTE ne doit pas excéder 50 cm de longueur, 26 cm de largeur et 38 mm d'épaisseur.

3. LE FORMAT DU MATCH

Les parties peuvent se dérouler :

- soit le premier à 9 jeux (avec application du point décisif) et jeu décisif à 8-8 ;
- soit en deux manches gagnantes (à 6 jeux) avec application, dans les deux premières manches, du point décisif à 40A. En cas d'égalité à une manche partout, application d'un super jeu décisif à 10 points ou d'une manche gagnante (à 6 jeux).

Les poules et les consolantes peuvent se dérouler selon un format différent de ceux indiqués ci-dessus. Ce format est laissé au choix de l'organisateur.

4. LE SCORE

Le score est comptabilisé de la même manière que dans les règles du jeu du tennis. Application du point décisif à 40A dans tous les jeux.

Lors des échanges, le score sera annoncé par le serveur avant le début de chaque nouveau point.

LES RÈGLES DU JEU DE BEACH TENNIS

5. LE JEU DÉCISIF

Le jeu décisif se déroule comme indiqué dans les règles du jeu du tennis, à l'exception du changement de côté qui intervient après le premier point, puis tous les 4 points.

6. LE SERVICE

Le serveur doit se tenir derrière la ligne de fond de court, il peut servir en sautant mais sans prise d'élan et ne doit en aucun cas toucher la ligne de fond de court. Le serveur n'a droit qu'à une seule balle de service et sert n'importe où de l'autre côté du filet, à la condition que la balle soit dans les limites du terrain adverse. Il n'y a pas de let au beach tennis. Si la balle touche le filet lors du service et reste dans les limites du terrain adverse, le service est bon. En double mixte, le joueur de sexe masculin doit servir à la cuillère.

7. L'ÉCHANGE

L'échange entre les deux équipes se fait sans rebond au sol et sans passe entre les partenaires d'une même équipe.

8. BALLE FAUTE

La balle est considérée comme fautive lorsque :

- la balle tombe dans son propre camp ;
- la balle tombe à l'extérieur du terrain ;
- la balle passe sous le filet ;
- la balle touche une dépendance permanente du court ;
- la balle touche un élément extérieur ;
- un joueur touche la balle avec une partie de son corps ;
- lorsqu'un joueur touche deux fois la balle de manière volontaire.

CONTACTS PRESSE

Fédération Française de Tennis
2, avenue Gordon-Bennett - 75016 Paris
Tél. : 01 47 43 48 00 - www.fft.fr

CONTACTS PRESSE

Ligue de tennis Occitanie
04 67 63 40 36

Département relations médias
de la Fédération Française de Tennis
departement.presse@fft.fr

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE BEACH TENNIS,
CONSULTEZ LE SITE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS
WWW.FFT.FR

